

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

Monique Toublanc

La recherche en sciences sociales dans les écoles de paysage en France

The research in social sciences in landscape schools in France

Comme le titre l'indique¹, ce texte traite de la question de la recherche en sciences sociales. Bien évidemment, celles-ci ne sont pas tout et il serait intéressant de s'interroger sur la recherche relevant des autres disciplines enseignées dans les écoles de paysage, comme l'écologie ou les sciences techniques ; par méconnaissance de ces matières, nous avons choisi de ne pas les aborder, laissant le soin aux spécialistes de ces disciplines de les traiter et de prendre position. Cette réflexion serait d'autant plus utile que nous avons acquis une certitude : la recherche sur le paysage suppose une collaboration entre différents champs de connaissance, en particulier entre les sciences sociales et les sciences de la nature.

Dans les écoles de paysage, la recherche a d'abord privilégié comme objet d'investigation le paysage. Il y a quelque temps, on a vu émerger un nouvel objet « le projet de paysage ». Plus récemment encore, celui-ci est érigé en démarche de recherche ouvrant la voie à la constitution d'un nouveau champ théorique qui reste à construire. Cette évolution appelle plusieurs remarques.

Le paysage comme objet de recherche

Depuis environ vingt-cinq ans, le paysage a été érigé en objet de recherche par les sciences sociales et par les sciences de la nature (écologie du paysage). Ce regain d'intérêt pour un objet qui avait été au centre des préoccupations de la géographie au début du XXe siècle, puis délaissé pendant plusieurs décennies, s'explique notamment par les mutations de la société au cours de la deuxième moitié du XXe siècle qui sont à l'origine de transformations radicales des paysages ruraux et urbains.

Les recherches conduites ces dernières années, nombreuses et diversifiées, de nature parfois pluridisciplinaires, ont montré combien le paysage est un objet complexe, aux multiples facettes, situé entre nature, technique et société. Il est une production sociale et culturelle : produit du regard porté sur le territoire, mais aussi produit de l'action d'une société sur son espace. Il est également le produit de l'histoire d'une société qui, pour vivre, a mis en valeur et organisé son environnement naturel, souvent de façon séculaire, selon des techniques et des systèmes de pensée particuliers. Il est par ailleurs le reflet, le miroir d'une société et d'une époque, de son mode d'organisation sociale, de ses savoirs et savoir-faire, de ses valeurs et de ses croyances, de ses idéologies. Il se transforme sous l'effet de la dynamique du milieu physique et biologique, mais aussi sous l'effet corrélé de l'évolution des activités, des projets sociaux, du regard et des mentalités, des politiques publiques... Notre propos n'est pas de développer les différentes dimensions de l'objet paysage, mais d'insister sur le fait que celui-ci a été progressivement précisé par les recherches menées au cours de ces dernières années. Il serait d'ailleurs intéressant de comparer le discours scientifique sur le paysage en vigueur au début des années 1970 avec celui d'aujourd'hui. Cela permettrait de mesurer le chemin parcouru.

Cependant, il nous semble important de noter que l'investigation scientifique de cet objet a été principalement le fait de l'université et des organismes de recherche. Les enseignants chercheurs des écoles de paysage, il est vrai très peu nombreux, n'ont pas joué, à quelques exceptions près, un rôle majeur dans cette dynamique de recherche académique. Insérés

dans des écoles ayant une finalité professionnalisante, donc côtoyant principalement des professionnels, ils ont tendance à ne pas rester dans leur champ disciplinaire *stricto sensu* et à se situer dans une position d'interface, partagés et comme écartelés entre la recherche sur le paysage et la pratique paysagiste. Si cette ouverture sur la réalité professionnelle est sans conteste très enrichissante, elle a également des effets pervers : d'abord, elle ne favorise pas le développement de la recherche théorique au sein des écoles ; ensuite, elle conduit les enseignants chercheurs ne trouvant pas en interne des possibilités de collaboration à s'insérer dans des réseaux de recherche hors école, selon une « dynamique centrifuge » ; enfin, de façon plus générale, elle brouille les identités professionnelles et peut être à l'origine de problèmes d'insertion professionnelle. Rattachés sur le plan institutionnel à une discipline clairement identifiée, qui la géographie, qui l'histoire, qui l'agronomie, qui la sociologie ... (cf. les notices définissant les profils des postes lors des recrutements dans les écoles de paysage), les enseignants chercheurs sont dans la situation inconfortable de n'être vraiment reconnus ni par leurs pairs car ils ne produisent pas assez dans le domaine de la connaissance scientifique, ni par les professionnels puisqu'ils n'interviennent pas sur l'espace.

Pour résoudre cette ambiguïté, il nous semble qu'il faut d'abord conforter le noyau des enseignants chercheurs, ensuite afficher plus clairement les appartenances disciplinaires, enfin distinguer la pratique sociale de la recherche scientifique.

Le projet de paysage comme objet et/ou démarche de recherche

Depuis quelques années, émerge, plutôt d'ailleurs dans les écoles de paysage que dans le reste de la communauté scientifique, un nouvel objet de recherche « le projet de paysage ». Cette question interpelle notamment les chercheurs en sciences sociales, au sens académique du terme, qui prennent comme objet de recherche non plus le paysage mais le projet de paysage. Aujourd'hui, il y a des chercheurs en histoire, en anthropologie ou dans d'autres disciplines qui s'intéressent à cette question : les uns selon une perspective historique (histoire des idées, histoire des représentations, histoire des techniques, histoire de la société, histoire des politiques), les autres par rapport aux enjeux et aux débats dans lesquels se jouent, ici et maintenant, l'orientation et l'avenir de la société... Il y a là les prémices d'un nouveau champ théorique. S'il est de la responsabilité des écoles de paysage de structurer cette dynamique naissante en un véritable champ scientifique constitué, il est aussi de leur responsabilité d'interroger la notion même de « projet de paysage ».

Au fondement de l'identité de l'ENSP et d'autres écoles de paysage, ce terme est employé, ici et ailleurs, comme s'il allait de soi. Il y a là une évidence dont il faut se méfier et sur laquelle il serait fructueux de s'arrêter. Que recouvre cette notion ? On peut d'ores et déjà répondre que derrière cette notion se cache une grande diversité de situations, d'échelles, de pratiques, de types de commandes... Longtemps assimilée à la conception d'un jardin, elle s'est progressivement élargie à des projets à l'échelle du territoire. Il est urgent de repérer, d'analyser et de nommer cette diversité. Il est également fondamental d'essayer de répondre à une question, somme toute d'une grande banalité, du moins en apparence, « qu'est-ce qu'un projet de paysage » ? L'objectif est de mettre en lumière, sinon la spécificité de cet

objet, du moins l'impossibilité de le réduire quant à son contenu à des phénomènes d'une autre nature (ou d'un autre ordre). S'il est difficile de définir le projet de paysage, tant celui-ci est un objet vaste et fuyant, on peut tenter de saisir les pratiques professionnelles des paysagistes par les points de vue à partir desquels ils interviennent sur l'espace, par leurs démarches au sens de postures intellectuelles et par leurs méthodes d'intervention et de mise en $\frac{1}{2}$ uvre. Quoi qu'il en soit, définir le terme « projet de paysage » est une priorité, voire un préalable au développement d'une réflexion théorique sur cet objet.

À cet égard, parmi les multiples définitions données au projet de paysage, certains paysagistes identifient la démarche de projet à une démarche de recherche, à une posture intellectuelle génératrice d'un questionnement théorique et productrice de savoirs. Il y a là un nouveau champ théorique à construire qui suppose que le paysagiste soit non seulement tour à tour praticien et théoricien, mais aussi acteur social et chercheur, prenant pour objet de recherche sa propre pratique professionnelle. La posture est sans nul doute difficile à tenir, car elle suppose que le praticien opère une mise à distance prenant la forme d'une autoanalyse, d'une objectivation de sa position de concepteur ayant pour rôle et fonction d'influer sur le devenir de l'espace. Concrètement, de quoi s'agit-il ? Hasardons-nous à faire quelques hypothèses et dans le même temps à demander l'indulgence du lecteur, tant la question est ardue. Qu'il n'y voie que la curiosité intellectuelle de quelqu'un qui cherche à mieux comprendre ce nouveau champ de recherche. Il me semble qu'il s'agit pour un professionnel d'essayer de se dédoubler pour analyser pourquoi et comment il intervient dans une situation donnée, mais également comment il se positionne dans l'espace social et comment il est perçu par les autres acteurs. En d'autres termes, il s'agit de formaliser et de théoriser ce qui fonde et informe sa pratique - ses présupposés, ses valeurs, ses convictions, ses hypothèses... De façon plus concrète, par exemple, c'est connaître les paysagistes fondateurs, c'est avoir une vision claire des traditions paysagistes, c'est s'inscrire en connaissance de cause dans une école de pensée, c'est en avoir une conscience claire. Ce type de démarche ne peut être que prometteuse et riche d'avenir, car tout professionnel pris dans le feu de l'action quotidienne se pose un jour la question du bien-fondé et du sens de ce qu'il fait. La question qui se pose alors est celle de l'implication éventuelle, et le cas échéant du mode d'intervention, des chercheurs au sens académique du terme. Quelle est leur légitimité ? Quelles disciplines parmi les sciences sociales et/ou les sciences de la nature ? Quelles positions théoriques ? Quels protocoles de recherche ? Quelles règles, démarches et méthodes d'investigation ? Quels modes d'articulation entre les « chercheurs académiques » et les « chercheurs professionnels du paysage » ?

Les enjeux actuels de la recherche en sciences sociales

On l'aura compris, il est devenu indispensable que les écoles de paysage soient le lieu d'une dynamique de recherche intégrant les différentes approches développées précédemment. Il est d'ailleurs primordial que les unes et les autres soient menées de façon complémentaire et dans un dialogue permanent.

Cependant, si le moment est enfin venu de produire de la connaissance scientifique sur la

double question du projet de paysage et de la pratique des paysagistes, pour autant il ne faut pas délaissier la recherche sur le paysage telle qu'elle a été conduite par les sciences sociales, certains diront (ou penseront) de façon conventionnelle, même s'il n'est pas certain que le terme soit approprié. À cela plusieurs raisons. D'abord, les travaux menés sont loin d'avoir épuisé la question. Par exemple, s'ils ont clairement mis en évidence la dualité du paysage qui est à la fois le produit d'un regard (une représentation sociale) et le résultat de l'action concrète de la société sur l'espace, ils n'ont pas suffisamment éclairé l'articulation entre ces deux dimensions, matérielle et immatérielle, du paysage. Ensuite, l'objet paysage, sous l'effet des transformations de la société, s'est complexifié et cela légitime que les efforts de recherche soient poursuivis. En effet, le paysage est devenu plus que jamais une question de société et un véritable enjeu social, culturel (quête de sens et de valeurs) et politique mettant en relation une grande diversité d'acteurs (élus, techniciens, administrations, usagers...). En d'autres termes, les paysages, qu'ils soient ruraux ou urbains, sont devenus l'objet d'attentes et de demandes sociales, plurielles et multiples, relayées par les pouvoirs publics à travers la conception et la mise en œuvre d'actions ou de politiques paysagères de plus en plus nombreuses. Si les travaux menés sont éclairants sur de nombreux points, il reste encore des zones d'ombre qu'une recherche à venir pourrait utilement résorber.

Pour les écoles de paysage, poursuivre ce type de recherche répond à un enjeu majeur envisagé : asseoir un enseignement et un métier. La recherche ici a un double objectif : faire progresser la connaissance, mais aussi alimenter et faire évoluer l'enseignement.

Dans le domaine des sciences sociales, il faut en effet que les élèves paysagistes apprennent, entre autres choses, car la liste n'est pas exhaustive :

- à maîtriser l'écart et la complémentarité entre l'action sur l'espace concret et visible, autrement dit le territoire envisagé dans ses dimensions matérielles (naturelles, techniques, économiques...) et l'impact de cette action sur les représentations collectives ;
- à inscrire leurs interventions dans un champ largement négocié, partagé et convoité. Cela suppose qu'aux prises avec d'autres acteurs, ils soient en mesure de dialoguer et de trouver leur place dans un jeu social complexe, structuré autour de conflits d'intérêt et d'usage, traversé par des enjeux de pouvoir et des stratégies individuelles et collectives ;
- à situer leurs choix de concepteurs dans l'histoire des idées et par rapport aux enjeux actuels ;
- à prendre position par rapport aux dispositifs en place (politiques publiques, cadre institutionnel...) et à en tirer le meilleur parti c'est-à-dire à utiliser au mieux les possibilités qu'ils offrent.

La connaissance des politiques publiques doit être un axe majeur et incontournable de la formation, donc de la recherche, car les écoles de paysage ont une mission de service public. Non seulement, ce sont des écoles publiques, mais de surcroît elles forment des

professionnels du paysage qui exerceront majoritairement dans le cadre de commandes publiques.

S'il est nécessaire que les sciences sociales continuent à se mobiliser et à investir le champ théorique du paysage, afin de former au mieux les paysagistes de demain à intervenir sur le paysage, objet complexe s'il en est, il est également essentiel que cette recherche se fasse en toute indépendance par rapport à ce qui pourrait s'apparenter à une «commande implicite ou explicite des professionnels».

Cela implique de distinguer la pratique paysagiste de la connaissance scientifique du paysage. La pratique paysagiste cherche à modifier la réalité du paysage, envisagée dans ses différentes dimensions. Les sciences sociales prenant comme objet le paysage cherchent à mieux le comprendre, à le connaître scientifiquement, à l'expliquer et à le faire comprendre, avant de chercher à le modifier. Une opération qui n'est pas neutre socialement, qui remplit sans nul doute une fonction sociale, car seule cette connaissance est capable de fonder ensuite une pratique rationnelle des acteurs. À cet égard, les résultats des recherches menées en sciences sociales sur le paysage doivent être accessibles et ouverts sur la société, mais ils n'ont pas vocation à répondre de façon directe et immédiate aux questions que se posent les acteurs sociaux, pas plus les paysagistes que les autres professionnels ou acteurs politiques. Ils énoncent et analysent les faits, mais ils ne disent pas ce qu'il faut faire.

C'est pourquoi, nous affirmons la nécessité d'une pratique et d'une éthique de la recherche en sciences sociales, dont les résultats viennent alimenter les enseignements correspondants, lesquels étant relativement autonomes par rapport à l'enseignement du projet. Ce qui ne va pas de soi. En effet, les écoles formant les paysagistes ont pour fondement la transmission d'une culture professionnelle du paysage, et pour objectif un apprentissage pratique et théorique de la démarche de projet. Dans ce contexte, il n'est pas rare que les enseignants des départements de connaissances ancrent leurs interventions dans le champ du projet et participent aux ateliers afin de répondre aux questions que les élèves se posent, ici et maintenant. Riches et originales, ces situations pédagogiques d'interface entre un enseignement disciplinaire et un enseignement d'atelier ont une légitimité forte au regard des objectifs de la formation ; cependant, elles ne sont pas à elles seules suffisantes. Pour répondre aujourd'hui aux enjeux de la formation des paysagistes, il demeure nécessaire de compléter ces modalités pédagogiques en dispensant des apports méthodologiques et théoriques, en dehors du temps d'atelier, dans le cadre d'enseignements spécifiques aux départements dits de « connaissances », comme les sciences de l'homme et de la société. Charge ensuite aux élèves d'utiliser ce corpus de savoirs dans le cadre de leur apprentissage du projet. En affirmant la nécessité de transmettre des savoirs en sciences sociales, on affirme par là même la nécessité de poursuivre des recherches sociologiques, géographiques, économiques... sur le paysage et le projet de paysage.

Notes

1. Ce texte, partiellement remanié dans la version présentée ici, a été écrit et exposé en décembre 2002, lors d'un séminaire organisé par le Laboratoire de recherche de l'ENSP sur le thème « La recherche et les chercheurs dans les écoles de paysage en France ». Ce séminaire a rassemblé des enseignants, des paysagistes et des chercheurs venant des différentes écoles françaises de paysage (ENSP, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, Institut national de l'horticulture et du paysage d'Angers). Il visait à réfléchir et à échanger sur la place et la fonction de la recherche dans ces écoles dans un contexte qu'il convient de rappeler. En 2002, dans les écoles formant en France des paysagistes, la formation par la recherche était encore peu développée et de nombreuses questions se posaient. Autrement dit, si le texte ici présenté est encore d'actualité, il importe de le replacer dans son contexte temporel et institutionnel. L'ensemble des contributions ont fait l'objet d'un rapport à diffusion restreinte : Laboratoire de recherche, « La recherche et les chercheurs dans les écoles de paysage en France », ENSP, Versailles, n° 5, février 2003, 57 p.

Monique Toublanc

Maître de conférences en sociologie appliquée au paysage, département des Sciences de l'homme et de la société, ENSP Versailles.

Courriel : m.toublanc@versailles.ecole-paysage.fr

Bibliographie